



Droit du travail l'employeur est-il dans ses droits?

Par **chanel31**, le **15/04/2008 à 16:18**

Bonjour
Jvoulais savoir mon ami travail dans un poste lié au stockage et l'employeur l'a rnrnchanger l'a envoyer au poste de receptionniste sans meme lui en parlé?!l'employeur rnrnest t-il dans ses droit parce que mon ami est très furieux de se changement sans rnrnmeme avoir été au courant!rnrnc'est très important
rnrnrnrn merci

Par **zllamia**, le **16/04/2008 à 11:06**

Bonjour,
Dans l'arret du 10 juillet 1996 la cour a établie que la réorganisation faite par l'employeur pour améliorer la gestion d'un secteur constitue un changement des conditions de travail dans l'exercice de son pouvoir de direction; le refus du salarié de continuer son travail ou de le reprendre caractérise, en principe, une faute grave.
Cordialement.